

Les interviews des salarié·es, confiné·es ou non



CORONAVIRUS AU TRAVAIL

**Votre employeur vous demande
de faire du télétravail
sur vos heures chômées ?**



N° VERT
APPEL GRATUIT

0 805 37 21 34

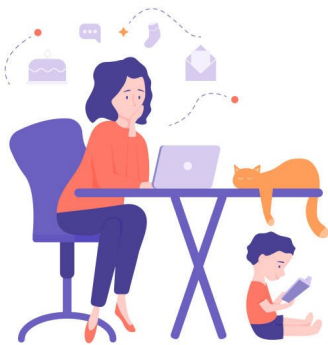


**DES SYNDICALISTES RÉPONDENT
À VOS QUESTIONS 7j/7 DE 9H À 19H**

Solidaires
Union syndicale

Aujourd'hui lundi 4 mai, un salarié d'une entreprise d'assurance nous explique comment est organisé le télétravail dans sa boîte. Cette 12^{ème} interview de notre série illustre bien que la crise n'est pas vécue de la même façon dans tous les secteurs/professions.

Tu peux nous parler de ton poste et de tes conditions de travail habituelles ?

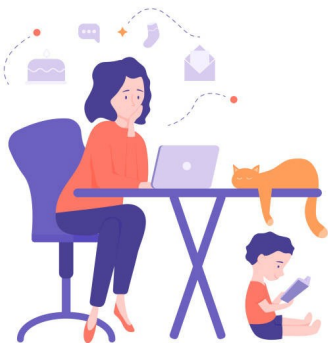


Je suis content manager (responsable de la production de contenus) dans une grosse boîte d'assurance. C'est un taf de bureau, sur ordinateur. Je bosse dans une petite équipe et je ne manage personne. Hors confinement j'ai des conditions de travail plutôt confortables (pas de pointage, horaires relativement souples, politique volontariste de télétravail : on peut télétravailler 2 jours par semaine sans problème). C'est un grand groupe donc il y a des avantages (RTT, CE, cantine...).

A ma connaissance il n'y a pas du tout de chômage partiel dans ma division. Tout le monde travaille de chez lui. Encore une fois on est habitués au télétravail, donc il n'y a pas vraiment de problème d'organisation. C'est juste moins confortable pour les réunions mais il n'y a pas de vrai obstacle.

Quelle est la situation en ce moment dans ton entreprise ?

**Comment
s'organise
concrètement le
télétravail ?**



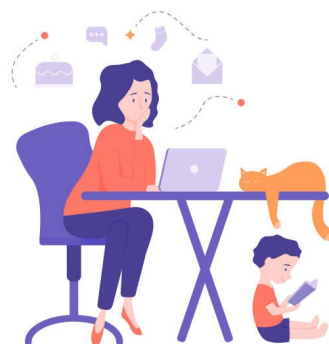
Il y a beaucoup de visios. En fonction des équipes c'est quotidien ou hebdomadaire en gros. D'après ce que je vois il y a une grande différence entre ceux qui ont des enfants en bas âge et les autres. Ça a l'air vraiment galère de gérer l'occupation des enfants et leur faire l'école, et de bosser. Je crois qu'il y en a qui n'y arrivent pas du tout. Comme les horaires sont aménageables, je crois que certaines personnes bossent assez peu la journée, et essayent de faire des trucs très tôt ou très tard (je reçois des mails en plein milieu de la nuit).

J'ai discuté avec des collègues qui me disent qu'ils sont inquiets de cas de burn-out. Personne ne m'a dit : "moi je vais faire un burn-out" mais ils sont inquiets pour les autres parce qu'ils ont l'impression que ça pousse à bosser plus.

Le confinement a été géré avec un gros objectif de gestion des risques : très tôt (février je crois), quarantaine de 15 jours pour ceux qui avaient séjourné en Italie, puis pour ceux qui habitent dans les départements les plus touchés. Les réunions de plus de 15 personnes et les déplacements ont aussi été interdits très vite. Ensuite, il y a eu rapidement le télétravail généralisé et la division des effectifs en deux équipes. Chaque équipe pouvait se rendre sur le lieu de travail si besoin une semaine sur deux.

Je ne sais pas si les gens ont vraiment un avis sur la façon dont ça a été géré, en tout cas je crois que les choses ont été mises en oeuvre

**Quel est l'état
d'esprit des
travailleurs et
des travailleuses
de l'entreprise ?**



pour protéger les gens (et s'assurer que l'activité continue). L'entreprise a aussi mis des ressources en ligne pour aider les gens (idées d'activités pour les enfants, FAQ...) Il y a aussi un infirmier qui appelle les gens qui ont eu des symptômes pour faire un suivi médical et les conseiller. C'est assez cool, ça. Ils sont prudents, ils réfléchissent à la façon dont ils vont s'organiser pour la suite, ils n'en disent pas trop pour le moment.



Quelle est l'attitude de votre direction en cette période de confinement ?

En tout cas on devrait rester en télétravail jusqu'à fin mai, possiblement en juin aussi en fonction de l'évolution de la situation. Le retour au travail se fera au début sur la base du volontariat.

Maintien du télétravail généralisé le plus longtemps possible. On n'a pas vraiment de raisons de retourner au travail tant que la situation sera tendue. Au delà de la santé des salariés eux mêmes, plus longtemps on reste chez nous, moins on encombre les réseaux de transport et moins on met en danger ceux qui sont obligés d'aller travailler.

Quelles mesures permettraient de protéger la santé des salarié·es au moment de reprendre l'activité ?

